

Compte rendu du Conseil de Gestion Plénier du 2 octobre 2018

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de M. William BERTUCCI

Membres présents :

Collège des Professeurs : Redha Taïar
Excusé : Elisabeth Rosnet

Collège des autres Enseignants : Florence Prouteau, Frédéric Puel, Emmanuelle Walter
Excusée : Agnès Bilbeau (procuration à Florence Prouteau)

Collège des étudiants : Elies Ouhibi, Fanny Mailliard

Collège des Personnels BIATSS : Karima Chemlali
Excusé : Régis Marion

Personnalités extérieures :
Excusé : Jean Jacques Louis (procuration à F. Puel)

Membres de droit : William Bertucci, Tamar Balan

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil de gestion du 3 juillet 2018
- 2) Point d'informations
- 3) Proposition d'un directeur des études
- 4) Proposition d'un vice-doyen étudiant
- 5) Modification du DU « évaluer et décrypter le mouvement humain : du sain au pathologique »
- 6) Proposition du DU « renforcement musculaire à l'aide de résistances innovantes élastiques »
- 7) Proposition partenariat UFR STAPS/Croix-Rouge Nouvelle Aquitaine (DU)

1) Approbation du compte-rendu du 3 juillet 2018

Le compte rendu du 3 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2) Point d'informations

Présentation de Monsieur GUILLEMIN:

M. Marcellin GUILLEMIN, ancien chef des services administratifs de la faculté de médecine et directeur pendant 4 années du Centre Géo-Energies du Kazakhstan, a été affecté au campus Moulin de la Housse afin d'assurer l'intérim de Mme BALAN pendant son congé maternité du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} juin 2019.

Remise des diplômes :

La remise des diplômes aux étudiants de master 2017 a eu lieu le samedi 29 septembre 2018.

William BERTUCCI tient à remercier Karima CHEMLALI pour son implication lors de cet évènement.

Salon de l'étudiant :

Le salon de l'étudiant aura lieu le 20 octobre 2018 de 9h à 17h au parc des expositions de Reims.

Chargés de mission :

Mme WALTER, chargée de mission sur la communication, doit constituer un groupe de travail.

M. PAPAVERO est chargé de mission sur les APS et la sécurité lors des pratiques. Un groupe de travail sur cette thématique a été constitué, composé de Christophe NIVET, Jean-Philippe CLAUDEL, Marcellin GUILLEMIN (qui prend la relève de Tamar BALAN), l'IPR Marie-Noëlle HUMBERT, Christophe LEFEVRE (DDCSPP) et Frantz RALITE (DRJSCS).

CNAC :

Le directeur du CNAC, Gérard FASOLI, a sollicité l'UFR STAPS pour participer à un nouveau diplôme pour lequel le CNAC vient d'être habilité. Il s'agit d'un diplôme de professeur dans les arts du cirque, avec 140 heures sur 3 ans.

Athlètes de haut niveau :

Le directeur du CREPS, Bruno GENARD, souhaite faire un point avec l'UFR STAPS et attirer l'attention sur le suivi des athlètes de haut niveau dans leur double projet universitaire et sportif, notamment les sportifs de statut ministériel et les sportifs membres d'équipes nationales.

William BERTUCCI a reçu Madame PARADIS qui fait le lien entre l'UFR STAPS et le CREPS. Une douzaine d'athlètes de haut niveau sont classés sur une liste ministérielle avec le CREPS, en niveau international. Mickaël SOUDAIN-PINEAU fera le lien avec les athlètes de haut niveau et la scolarité.

L'UFR STAPS est heureux d'accueillir en L1 Djanté DJENEBOU qui a été

- Elue meilleure sportive Malienne en 2015.
- Porte drapeau du Mali aux jeux olympiques de Rio.
- Spécialiste du 400 mètres

Elle prépare les jeux olympiques de 2020, elle est inscrite à l'EFSRA et est impliquée dans plusieurs projets humanitaires.

Représentant du CROS :

Le CROS Grand-Est a nommé Monsieur Gérard RENOUX en tant que membre du conseil de gestion de l'UFR STAPS en remplacement de M. COLLARD.

DU Sciences du mouvement :

Frédéric PUEL sera remplacé par Nicolas HOUEL en tant que responsable du DU « sciences du mouvement et podologie ».

3) Proposition d'un directeur des études

William BERTUCCI propose Fréderyck DUTENT au poste de directeur des études de l'UFR STAPS. Ses principales fonctions seront de :

- Coordonner et mettre en œuvre l'offre de formation nouvellement accréditée.
- Coordonner les responsables d'année et de filière.
- Etre en lien avec la scolarité.
- Mettre en place l'arrêté licence.

Vote des membres du conseil de gestion :

Proposition adoptée à l'unanimité.

4) Proposition d'un vice-doyen étudiant

William BERTUCCI propose à ce poste Quentin SANZ en remplacement de Mathilde BOUQUIN, ayant quitté l'UFR STAPS pour poursuivre ses études en Belgique.

M. SANZ est étudiant en Master 1 management du sport. Il a été Vice-Président de l'ANESTAPS, en charge des partenariats et de l'insertion professionnelle. Il est titulaire de deux Licences en Management Sportif et en Entraînement Sportif. Il prépare le 3ème dan de judo.

Vote des membres du conseil de gestion :

Proposition adoptée à l'unanimité.

5) Modification du DU « Evaluer et décrypter le mouvement humain »

Les modifications portent sur le coût de la formation réévalué à la hausse, fixé à 2 600 €, pour 28h de cours. Un minimum de 10 inscrits est nécessaire pour permettre une ouverture du DU.

Vote des membres du conseil de gestion :

Proposition adoptée à l'unanimité.

6) Proposition du DU « Renforcement musculaire à l'aide de résistances innovantes élastiques »

La création d'un nouveau DU est proposée, portant sur une formation théorique et pratique à l'utilisation de certaines formes de renforcement à partir de résistances innovantes élastiques. Ce DU s'adresse à des professionnels de santé, des préparateurs physiques, des entraîneurs ou des étudiants STAPS souhaitant une formation complémentaire. Il s'agit d'un DU court (14h), de niveau 2, qui correspond à des demandes de formation continue.

Le coût de l'inscription est fixé à 1 300 €, il faut un minimum de 10 inscrits pour que l'ouverture soit possible.

Cette proposition de DU s'inscrit dans une logique d'augmentation des ressources propres de l'UFR STAPS.

Vote des membres du conseil de gestion :

Proposition adoptée à l'unanimité.

7) Proposition d'un partenariat entre l'UFR STAPS et la Croix-Rouge Nouvelle Aquitaine (DU)

Ce partenariat a pour but d'inscrire l'UFR STAPS en tant qu'acteur de la formation du personnel paramédical. La formation de ces personnels s'universitarise afin de s'inscrire dans le LMD. Philippe DEDIEU est le lien entre l'UFR STAPS et la Croix-Rouge de Nouvelle Aquitaine.

Ce partenariat comporte un projet de conventionnement et un projet de DU. La future convention devra être validée par la DAJ au préalable avant sa signature.

Le projet de DU porte sur l'initiation à la recherche pour les professionnels dans les filières sanitaire et sociale, sur 2 ans avec un volume horaire de 64 heures par an. Les enseignements se feraient en présentiel sur le site de la Croix-Rouge de Limoges. Des passerelles entre ces étudiants et les formations proposées par l'UFR STAPS seront possibles sous réserve d'une validation d'acquis.

Un minimum de 10 étudiants inscrits est nécessaire pour permettre l'ouverture du DU, dont au moins 5 inscrits en formation continue.

Les droits d'inscriptions sont fixés à 2500 € en formation continue et 100 € en formation initiale.

Vote des membres du conseil de gestion :

Proposition adoptée à l'unanimité.

8) Questions diverses

Question d'Emmanuelle Walter : quelle est la procédure pour recruter une doctorante vacataire en remplacement de Thierry Côme ne souhaitant plus assurer les cours d'analyse financière en L3.

Mme BALAN répond qu'il est nécessaire que cette personne envoie un dossier de demande de recrutement de vacataire à Perrine Nicolas. En parallèle, elle doit adresser son CV et ses diplômes à Sandy Baudry afin que la commission de recrutement de l'UFR puisse valider son dossier.

Question de Marc Falcoz : existe-t-il des démarches concernant une formation BTS « métiers du sport ».

William Bertucci répond qu'il n'existe aucune démarche au sein de l'UFR STAPS, ni au sein de la C3D.

Question de Marc Falcoz : quelle est la politique de recrutement à court et moyen terme en lien avec les filières et le niveau d'enseignement.

William Bertucci répond qu'il raisonne en termes de formation STAPS et non en termes de filières. Il précise que la politique de recrutement de l'UFR STAPS s'inscrit dans une logique de renforcement du volet disciplinaire STAPS (recrutement en section CNU 74^{ème}), d'universitarisation, de renforcement des masters et de l'accès au doctorat et de développement du numérique et du « sport – santé ».

Florence Prouteau s'inquiète des départs à la retraite subis par la filière EM, alors même que la majorité des étudiants est inscrit dans ce parcours. Elle demande quand leur remplacement est prévu.

William Bertucci rappelle que la campagne d'emploi 2019 et le projet stratégique de l'UFR STAPS ont été votés par le conseil de gestion en mai 2018.

Mme Balan indique qu'il pourrait être possible de demander un poste supplémentaire en demi délégation rectorale pour la rentrée 2019, sous réserve que cette demande soit acceptée par la Présidence et le Rectorat.

Mme Walter pose la question de la soutenabilité du Master Management. L'ouverture du M2 ne sera pas possible sans un recrutement d'un enseignant chercheur.

M. Bertucci rappelle qu'une demande de poste d'un enseignant chercheur en Management du Sport a été faite par la composante dans le cadre de la campagne d'emplois 2019. Elle a été classée en priorité 1. Les arbitrages de la Présidence n'ont pas encore été rendus concernant la campagne d'emplois 2019.

La séance est levée à 15h30.